

APPENDIX 1

LIST OF ARRÊTES AND DECRETS PROCLAIMED DURING
THE FRENCH PERIOD AT PONDICHERRY
RELATING TO WORK (TRAVAIL).

(Arrêtés are proclamations approved
by the Governor of the State and
sometimes approved by the Ministers.
Décrets are the proclamations passed
by the Government of France).

1. Arrêté du 10 Décembre 1835 _ (relatif aux hommes de peine exerçant leur profession à Pondichéry).
2. Arrêté du 16 Décembre 1835 - (relatif aux domestiques).
3. Arrêté du 27 Avril 1854 - (régulant les droits et les obligations de la population agricole de l'Établissement de Karaikal).
4. Arrêté du 23 Septembre 1854 - (réglementant les devoirs et les obligations réciproques du mirasdar et du panéal, les contrats de travail dans l'agriculture, dans l'Établissement de Karaikal).
5. Arrêté du 23 Septembre 1854 - (déterminant le minimum de la part à attribuer et les obligations incombant dans les contrats entre le sous cultivateur et le mirasdar dans l'Établissement de Karaikal).
6. Loi du 28 Décembre 1910 - (portant codification des lois ouvrières).
7. Arrêté du 16 Septembre 1912 - (relatif à l'embauchage d'émigrants à destination des pays d'Outre-mer ou de l'étranger).
8. Décret du 21 Août 1930 - (réglementant le travail public obligatoire aux colonies).



9. Décret du 6 Avril 1937 - (portant réglementation des conditions du travail dans les Etablissements Français dans l'Inde).
10. Arrêté du 2 Août 1937 - (complétant l'arrêté du 9 Août 1933 fixant la répartition et les attributions des divers bureaux du Gouvernement).
11. Arrêté du 6 Août 1937 - (prescrivant les mesures générales de protection et de salubrité applicable à tous les établissements industriels et commerciaux de la colonie).
12. Arrêté du 6 Août 1937 - (fixant la durée de travail effectif des ouvriers et employés dans les usines textiles installées dans la colonie).
13. Arrêté du 11 Octobre 1937 - (autorisant la direction générale de l'usine Savana à donner le repos hebdomadaire un autre jour que le dimanche à une partie de son personnel).
14. Arrêté du 29 Octobre 1937 - (fixant les charges à porter et trainer par les enfants et les femmes).
15. Arrêté du 29 Octobre 1937 - (fixant les travaux dangereux).
16. Arrêté du 29 Octobre 1937 - (Organisant le contrôle les jours de repos).
17. Arrêté du 29 Octobre 1937 - (complétant la nomenclature des établissements admis à donner le repos hebdomadaire par roulement).
18. Arrêté du 29 Octobre 1937 - (fixant le délai minimum pour l'exécution des mises en demeures).
19. Arrêté du 26 Novembre 1937 (fixant la durée de la journée du travail dans les entreprises de travaux publics ou de bâtiment).
20. Arrêté du 6 Décembre 1937 - (autorisant la direction générale de l'usine Anglo-French à donner le repos hebdomadaire un autre jour

- que le dimanche à une partie de son personnel).
21. Arrêté du 14 Décembre 1937 - (fixant la durée de la journée de travail dans les industries chimiques).
 22. Arrêté du 14 Décembre 1937 - (fixant la durée de la journée de travail dans les boulangeries, biscuiteries et fabriques de conserves alimentaires de toute nature).
 23. Décret du 28 Décembre 1937 - (étendant aux colonies les dispositions de la convention internationale du travail concernant l'emploi de la céruse dans la peinture).
 24. Arrêté du 5 Janvier 1938 - (modifiant l'article 2 de l'arrêté du 6 Août 1937 fixant la durée du travail effectif des ouvriers, employés dans les usines de textiles installées dans la colonie).
 25. Arrêté du 4 Avril 1938 - (autorisant la direction générale de l'établissement textile de Modéliarpét à donner le repos hebdomadaire un autre jour que le dimanche à une partie de son personnel).
 26. Arrêté du 29 Avril 1938 - (fixant les modalités d'application des prescriptions du décret du 6 Avril 1937 sur les congés payés).
 27. Arrêté du 20 Mai 1938 - (fixant la durée de la journée de travail dans les établissements de commerce de détail des denrées alimentaires).
 28. Arrêté du 21 Janvier 1939 - (fixant le mode de désignation des délégués d'atelier dans les usines).
 29. Décret du 19 Avril 1939 - (relatif à l'emploi en cas de guerre de main d'œuvre étranger par les administrations publiques et les établissements et services fonctionnant dans l'intérêt de la nation).
 30. Décret du 21 Avril 1939 - (ayant pour objet de garantir aux hommes rappelés sous les drapeaux la reprise de leur contrat de travail).

31. Décret du 12 Septembre 1939 - (relatif à la durée du travail dans les territoires relevant du Ministère des Colonies autres que la Réunion, les Antilles, La Guyane et La Nouvelle Calédonie).
32. Décret du 2 Octobre 1939 - (relatif à la rémunération des heures supplémentaires dans les territoires relevant du Ministère des Colonies autres que Les Antilles, La Réunion, La Guyane et La Nouvelle Calédonie).
33. Arrêté du 10 Novembre 1939 - (autorisant la direction de la "Société Générale Industrielle de Chandernagore " à prolonger les heures de travail de l'usine de jute de Goudalpara jusqu'à concurrence de soixante heures par semaine et de dix heures par jour).
34. Arrêté du 26 Novembre 1941 - (portant réglementation des responsabilités des accidents du travail dans les Etablissements Français dans l'Inde).
35. Arrêté du 18 Décembre 1941 - (autorisant les usines textiles de la colonie à prolonger la durée de travail jusqu'à concurrence de dix heures par jour).
36. Arrêté du 1^{er} Février 1942 - (modifiant à titre temporaire les dispositions du chapitre 3 de l'arrêté du 19 Juillet 1932 sur les heures de travail au port).
37. Arrêté du 8 Avril 1942 - (instituant un préavis obligatoire en cas de conflit entre employeurs et ouvriers).
38. Arrêté du 26 Février 1944 - (approuvant et déclarant applicable en toutes ses dispositions la sentence arbitrale du 30 Mars 1943).
39. Décret du 17 Août 1944 - (portant création du corps des Inspecteurs

du travail des Colonies).

40. Arrêté du 3 Mai 1945 - (autorisent l'établissement textile de Modéliarpet à faire travailler de nuit le département préparation).
41. Arrêté du 8 Septembre 1945 - (rapportant l'arrêté du 29 Août 1945 prévoyant l'abrogation à partir de la date de la cessation des hostilités de l'arrêté du 18 Décembre 1941 autorisant temporairement les usines textiles à prolonger la durée du travail.
42. Arrêté du 28 Septembre 1945 - (instituant à Pondichéry auprès de l'Inspecteur du Travail au Comité de prêt et d'assistance aux tisseurs à bras et d'améliorations de l'outillage).